

# Scénario taux du 18 juin 2026

Une publication du Service des études économiques de BMO Marchés des capitaux • Douglas Porter, CFA, économiste en chef, BMO Groupe financier

## Synthèse des prévisions

(moyennes)	Actuel	Prévisions					2026 2027				
	2026	2026	2026	2026	2026	2026	2026	2027	2027	2027	2027
	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	T4	T1	T2	T3	T4
Un jour Bdc <sup>1</sup>	2,25	2,25 <sup>2</sup>	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25
10 ans Canada	3,54	3,45	3,45	3,45	3,50	3,50	3,50	3,45	3,45	3,45	3,50
Fonds féd. <sup>1</sup>	3,63	3,63 <sup>2</sup>	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,38	3,13
10 ans É.-U.	4,48	4,50	4,50	4,50	4,50	4,45	4,45	4,40	4,35	4,25	4,25
\$ CAN/\$ US	1,37	1,40	1,39	1,38	1,37	1,37	1,36	1,34	1,33	1,32	1,30
\$ US/€	1,17	1,15	1,15	1,15	1,16	1,16	1,16	1,16	1,17	1,17	1,18
\$ US/£	1,35	1,33	1,33	1,34	1,34	1,34	1,35	1,35	1,36	1,36	1,37
¥/\$ US	158	160	159	159	158	157	157	155	154	153	152

<sup>1</sup> fin de période; <sup>2</sup> valeur réelle

Sources : Études économiques BMO, Haver Analytics

ÉTUDES ÉCONOMIQUES  
economics.bmo.com

Michael Gregory, CFA, économiste en  
chef délégué

michael.gregory@bmo.com

Jennifer Lee, économiste principale  
jennifer.lee@bmo.com

## Taux directeur au Canada et aux États-Unis

Michael Gregory, CFA, économiste  
en chef délégué

### Changements à l'horizon

La Réserve fédérale a instauré cinq nouveaux groupes de travail sous la direction de son nouveau président, M. Warsh.

**Des changements seront apportés à la conduite de la politique monétaire de la Réserve fédérale.** Certains ont déjà été mis en œuvre, comme l'élaboration de déclarations de politique plus concises. D'autres éléments semblent avoir leurs jours comptés, comme le graphique à points. La plupart des changements dépendent toutefois des conclusions des cinq groupes de travail mis sur pied sous la direction de M. Warsh. Ils examineront (1) les communications de la Réserve fédérale (la Fed); (2) la politique de la Fed en matière de bilan; (3) la dépendance aux sources de données existantes; (4) la productivité et les emplois; et (5) les cadres d'inflation de la Fed. Lors de sa conférence de presse, M. Warsh a déclaré ceci : « *Je m'attends à ce que les groupes de travail se mettent à l'œuvre au cours des deux prochaines semaines et que nous commençons à recevoir davantage d'informations de leur part ainsi qu'une meilleure idée de leur vision des choses, dès l'automne; j'espère que la plupart d'entre eux, voire tous, auront terminé leurs travaux d'ici la fin de l'année.* »

Dans l'intervalle, la politique monétaire en vigueur se maintient, bien que le **seuil requis pour ajuster les taux, qu'il s'agisse de les augmenter ou de les diminuer, pourrait désormais être (au moins) légèrement plus élevé.** Nous estimons que la Fed n'hésitera pas à agir si les données sont suffisamment convaincantes. Mais en l'absence de ce critère, nous estimons que la Fed fera preuve d'une prudence accrue face aux changements potentiellement profonds qui s'annoncent dans la conduite de sa politique monétaire. De plus, le Federal Open Market Committee (FOMC) semble très divisé sur ce qu'il doit faire ensuite.

Dans ce qui pourrait être le dernier **graphique à points**, parmi les 18 membres qui ont indiqué leurs prévisions concernant les taux des fonds fédéraux pour la fin de cette année et l'année prochaine (le président Warsh s'est abstenu), les avis étaient pratiquement partagés à parts égales. En 2026, neuf de ces membres faisaient partie du groupe favorable à une hausse et huit provenaient du groupe favorable à une pause (un seul prévoyait une baisse). Pour 2027, on comptait huit membres dans chacun des groupes « en faveur de la hausse » et « en faveur de la baisse » alors que deux d'entre eux étaient toujours dans le camp

favorable à une pause. La projection médiane ne montre aucune variation nette des taux directeurs au cours des 18 prochains mois.

Il convient de rappeler que le **FOMC a laissé son taux directeur inchangé le 17 juin**, la fourchette cible du taux des fonds fédéraux se situant à 3,50 %-3,75 %. Il s'agissait de la quatrième pause consécutive, et elle a été appuyée à l'unanimité. Le marché a interprété les événements de la journée comme un signe de fermeté, anticipant désormais un resserrement d'environ 40 points de base (pdb) d'ici la fin de l'année et un pic proche de 50 pdb au printemps prochain (soit environ le double de ce qui était prévu auparavant).

Nous prévoyons toujours que le point médian de la fourchette cible baissera de 50 pdb pour s'établir à 3,125 % au fil du temps, afin de s'arrimer sur la projection médiane du FOMC du niveau neutre. Dans le dernier diagramme en points, 10 membres ont attribué une note neutre de 3,00 % à 3,25 %, deux d'entre eux la situant en dessous et quatre au-dessus. Nous avons prévu des baisses de taux d'un quart de point pour septembre et décembre de l'année prochaine, soit neuf mois plus tard que dans notre précédent scénario de taux. La période d'un an de stabilité des taux qui est prévue devrait permettre aux groupes de travail de mener à bien leurs missions, à la conduite de la politique monétaire de continuer à évoluer, et aux données sur la croissance et l'inflation de devenir plus favorables à un assouplissement de la Fed.

**Banque du Canada** : Comme prévu, **la Banque du Canada (BdC) a maintenu son taux directeur inchangé le 10 juin**, le taux cible du financement à un jour étant de 2,25 %, pour la cinquième fois consécutive. De façon quelque peu inattendue, cependant, certaines des déclarations bellicistes de la dernière réunion ont persisté. On aurait pu modérer quelque peu cette position, compte tenu de la tendance des données sur la croissance et l'inflation depuis la réunion du 29 avril.

Par exemple, le produit intérieur brut (PIB) réel a très légèrement reculé au premier trimestre (-0,1 % en rythme annualisé), pour enregistrer un deuxième résultat négatif consécutif et le troisième au cours des quatre derniers trimestres, la variation annuelle s'établissant également à -0,1 %. Cela a amené certains à murmurer le fameux mot en « R » (récession). Cependant, le chiffre préliminaire pour avril s'est établi à un solide 0,4 % sur un mois. Bien que l'emploi ait enregistré une forte hausse de 87 800 postes en mai, cela n'a pas empêché une perte nette de 24 500 emplois depuis le début de l'année. Par ailleurs, les taux d'inflation de l'IPC tronqué et de l'IPC médian s'établissaient respectivement à 2,0 % et à 2,1 % sur 12 mois en avril, tandis que les tendances à court terme et d'autres mesures de base affichaient pour la plupart une progression nettement plus modérée.

Les données ci-dessus ont été prises en compte, ainsi que le point de vue suivant : (1) « *il y a peu de signes d'une transmission généralisée des prix plus élevés de l'énergie aux autres prix à la consommation* » et (2) « *l'économie devrait rester en situation d'offre excédentaire* », même après un rebond prévu au deuxième trimestre. Malgré cela, la Banque a répété qu'elle « *ne laisser[a] pas les prix plus élevés de l'énergie se transformer en inflation persistante* et que « *nous restons prêts à réagir au besoin si les perspectives changent* ».

Lors de la **conférence de presse**, le gouverneur Macklem a également réitéré à quoi pourrait ressembler une telle intervention. « *[N]ous pourrions devoir baisser davantage le taux directeur si les États-Unis imposent d'autres restrictions commerciales importantes au Canada. Ou encore « des hausses consécutives du taux directeur pourraient alors être nécessaires » si les prix élevés de l'énergie commencent à se transformer en une inflation généralisée et persistante. En avril, cette réaction asymétrique a initialement effrayé le marché (mais elle reflétait simplement le fait que la Banque se trouvait déjà au bas de la fourchette neutre de 2,25 % à 3,25 %). Tout bien considéré, nous estimons que la Banque pourrait maintenir ses taux inchangés jusqu'à une période avancée de l'année prochaine.*

**Taux obligataires** : Les taux des obligations du Trésor à 10 ans ont clôturé à 4,67 % le 19 mai, soit le niveau le plus élevé depuis la mi-janvier 2025, lorsque le marché était le plus préoccupé par les conséquences des politiques de la nouvelle administration Trump sur l'inflation et le déficit budgétaire. Juste avant le début de la guerre en Iran, le 28 février, les taux avaient clôturé à 3,97 %, pour une rare fois sous les 4,00 %. La chute de 70 pdb a principalement reflété les attentes et les risques inflationnistes plus élevés, alimentés par la hausse des prix du pétrole. Elle reflète également un profil moins positif (et plus risqué) attendu pour les taux directeurs de la Fed. Depuis la mi-mai, les taux de rendement ont progressivement baissé pour s'établir dans une fourchette comprise entre 4,40 % et 4,50 %, dans un contexte marqué par l'annonce d'un accord entre les États-Unis et l'Iran et par les cours du pétrole les plus bas depuis 15 semaines. Les derniers développements de la Fed ont exercé des pressions haussières temporaires. Parallèlement, la détérioration des données budgétaires fondamentales, en partie en

raison des remboursements des droits de douane et du financement de la guerre en Iran, exerce des pressions à la hausse plus persistantes.

À l'avenir, les taux de rendement devraient rester à l'intérieur d'une fourchette étroite jusqu'à ce que l'entente entre les États-Unis et l'Iran soit achevée et qu'il soit démontré qu'elle est efficace, et jusqu'à ce que nous obtenions plus de précisions sur la façon dont les perspectives de taux de la Fed seront touchées par les résultats des groupes de travail de celle-ci. Une fois que les baisses des taux d'intérêt seront de nouveau dans l'air, nous prévoyons que les taux de rendement baisseront davantage pour s'établir en moyenne à environ 4,25 %.

Pour le reste, les écarts de taux entre les obligations canadiennes et américaines à 10 ans se sont creusés, passant sous la barre des -100 pdb, en raison de la baisse des taux de rendement américains par rapport à leur sommet de la mi-mai. Les investisseurs semblent prêter plus d'attention aux bons résultats du Canada en matière d'inflation de base et à une situation budgétaire qui ne s'aggrave pas autant qu'au sud de la frontière. Nous nous attendons toutefois à ce que les écarts recommencent à se resserrer, d'autant plus que les baisses de taux de la Fed prévues pour l'année prochaine se profilent, tandis que la BdC maintient ses taux inchangés. La tendance vers un creux autour de la basse soixantaine devrait être cahoteuse, la détérioration budgétaire au Canada, tant au niveau fédéral que provincial, stimulant une certaine volatilité (à l'exception des provinces productrices de pétrole pour l'instant).

**Dollar américain :** Le billet vert a fluctué, tout comme les risques géopolitiques et économiques mondiaux dans la foulée de la guerre en Iran (plus les risques perçus sont importants, plus le dollar américain profite de son rôle de valeur refuge). De plus, les gains et les pertes reflètent les fluctuations des perspectives de resserrement net ou d'assouplissement net de la Fed. Selon l'indice du *Wall Street Journal*, après avoir atteint un creux d'après-guerre le 8 mai, la devise a rebondi de 2,2 % et continue de progresser, les dernières informations concernant la Fed (interprétées comme un signal de resserrement monétaire) ayant pris le pas sur l'annonce relative à un accord entre les États-Unis et l'Iran. Par ailleurs, on parle d'un « phénomène lié à l'exceptionnalisme aux États-Unis », car les investisseurs tirent parti de l'essor de l'IA aux États-Unis.

Le billet vert devrait continuer de réaliser de modestes gains nets jusqu'à ce que les éventuelles réductions de taux de la Fed reviennent au centre des préoccupations du marché, ou que davantage de banques centrales mondiales se joignent au mouvement de resserrement monétaire. Ou bien, lorsque les investisseurs commenceront à se montrer moins optimistes quant à l'avenir de l'IA, en particulier, ou quant aux perspectives économiques et budgétaires des États-Unis, de manière générale.

**Dollar canadien :** Le huard est en perte de vitesse. Depuis qu'elle a récemment atteint un point fort le 1<sup>er</sup> mai (1,3576 \$ CA ou 0,7366 \$ US) dans la foulée de la position (étonnamment) plus ferme adoptée par la Banque du Canada le 29 avril, la devise a constamment perdu du terrain. Elle se négocie actuellement à plus de 1,413 \$ (moins de 0,708 \$ US). Au cours des six dernières semaines et demie, les données canadiennes ont mis en évidence une croissance faible (si l'on fait abstraction des derniers chiffres de l'emploi) et une inflation sous-jacente modérée, ce qui contraste fortement avec ce que révèlent les données américaines. Ce dernier point commençait déjà à attiser les attentes de resserrement monétaire de la Fed, alimentées davantage par l'annonce de cette semaine, alors que les attentes de resserrement de la BdC s'estompaient. Par ailleurs, la date du 1<sup>er</sup> juillet pour la décision sur l'examen de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) (prolongation de 16 ans, début d'un processus de réévaluation annuelle ou annulation avec un préavis de six mois) semble également exercer une pression sur le huard.

Une fois le 1<sup>er</sup> juillet passé, nous attendons le résultat de la réévaluation annuelle, la situation pourrait changer un peu. Mais c'est la combinaison de données canadiennes plus solides et de données américaines plus faibles, et, en fin de compte, le retour des anticipations de baisses de taux de la Fed dans les attentes du marché, qui apportera un soutien durable au dollar canadien.

## À l'étranger

Jennifer Lee, économiste principale

Il y a un moment et un contexte propices aux indications prospectives... mais ce n'est peut-être pas le moment ici. Ni le contexte. Le monde a été plongé dans une grande incertitude pendant près de quatre mois. La fermeture du détroit d'Ormuz a entraîné une forte hausse des prix du pétrole, du gaz naturel liquéfié, des engrais et de l'hélium, ce qui a également eu des conséquences indirectes, faisant grimper les coûts des aliments, de l'emballage ou du transport, par exemple. Maintenant que l'accord a été signé et que le point d'étranglement rouvre, les prix du pétrole devraient connaître un soulagement immédiat; toutefois, il faudra

du temps pour que la situation revienne à la normale. L'accord de paix annoncé lors du 80<sup>e</sup> anniversaire du président Trump (14 juin) a déjà fait passer le WTI et le Brent à environ 75 \$ et 78 \$, respectivement, même s'ils sont toujours supérieurs au niveau où ils se négociaient avant le début de la guerre. Nous entamons maintenant la période de négociation de 60 jours, mais on se demande si cette entente tiendra la route.

C'est dans ce contexte que le discours de la **BCE**, selon lequel elle prend ses décisions « *en fonction des données, une rencontre à la fois* » et « *sans suivre d'échéancier fixe* », prend tout son sens. Après la hausse des taux de 25 pdb, largement attendue, qui a porté le taux directeur à 2,25 % le 11 juin, la présidente Lagarde a laissé la porte grande ouverte à une nouvelle hausse des taux, peut-être pas en juillet (à moins d'une accélération inattendue de l'inflation sous-jacente ou d'un passage du Brent à 100 \$ le baril), mais en septembre, ce qui est tout à fait envisageable au vu des projections économiques des cadres-conseils de la BCE. Il reste encore trois mois d'ici là; et si le marché se stabilise, il est tout à fait possible que ce ne soit qu'un épisode isolé.

La BCE pourrait être la seule grande banque centrale à se joindre au FOMC pour s'éloigner des indications prospectives, même si les divers membres du Conseil des gouverneurs maintiennent toujours une position ouvertement ferme. La **Norges Bank** a continué de prévenir qu'il *sera « probablement nécessaire »* de relever davantage les taux, et la **Riksbank** a indiqué que la « *probabilité* » de nouvelles hausses de taux s'était accrue. La **Banque nationale suisse** est peut-être conciliante, mais, compte tenu de la vigueur du franc suisse (CHF), elle a déclaré avoir une « *volonté accrue d'intervenir* » sur le marché des opérations de change.

La **Banque du Japon** a finalement repris le processus de normalisation de sa politique monétaire, en relevant en juin le taux d'appel au jour le jour de 25 pdb pour l'amener à « *environ 1,00 %* », son plus haut niveau depuis 31 ans. Ce processus, lent, mais régulier, a commencé en mars 2024 lorsque la Banque a dit « *sayonara* » aux taux d'intérêt à zéro. Depuis lors, les taux ont été relevés à cinq reprises, soit un total de 110 pdb, sur une période de deux ans. La Banque aurait resserré sa politique monétaire plus tôt, début 2026, mais ce processus a été interrompu par la victoire écrasante de la première ministre Takaichi aux élections, puis par la guerre en Iran. Aujourd'hui, compte tenu de l'accord de paix, de la hausse des revenus réels en espèces depuis quatre mois consécutifs, d'un IPC sous-jacent toujours proche de 2 % et d'un yen faible, tous les membres du conseil, à l'exception d'un seul, ont approuvé la dernière hausse des taux. De plus, la Banque du Japon prévoit de réduire ses achats mensuels d'obligations d'État japonaises au cours des neuf prochains mois, les faisant passer d'environ 2 700 milliards de yens/mois au cours du trimestre en cours à environ 2 000 milliards de yens/mois en avril 2027. Cela n'a pas été une surprise, pas plus que la précision selon laquelle, en cas de « *hausse rapide des taux d'intérêt à long terme* », la Banque du Japon ferait preuve de « *souplesse* » et adapterait sa politique, peut-être en achetant davantage d'obligations d'État japonaises. La Banque du Japon ne souhaite pas donner l'impression d'être « *à la traîne* », mais elle tient en même temps à garantir la stabilité du marché obligataire. C'est peut-être pour cette raison que le yen n'a pas réussi à se redresser à l'annonce de cette nouvelle. Nous tablons toujours sur une nouvelle hausse des taux en septembre, à 1,25 %, avec un risque que celle-ci intervienne plus tôt.

Comme prévu, la **Banque de réserve d'Australie** a marqué une pause (cela doit être épuisant de relever les taux lors de trois réunions consécutives dans ce contexte) lors de sa réunion de politique monétaire de juin, décidant à l'unanimité de maintenir le taux directeur à 4,35 %, son plus haut niveau depuis près de deux ans, après l'avoir relevé en février, en mars et en mai. Souvenez-vous ce que la gouverneure Bullock a dit en mai... ces hausses ont donné à la Banque de réserve d'Australie « *un espace pour voir ce qui se passe* ». C'est clairement ce que la Banque a fait, mais elle ne va pas rester les bras croisés. Dans son communiqué de presse, la gouverneure a fait une mise en garde quant aux « *signes* » de répercussion de l'inflation, qui s'ajoutent à « *l'inflation élevée enregistrée vers le début de 2026* », de sorte qu'on ne peut pas simplement pointer du doigt la fermeture du détroit (même s'il rouvre). La politique actuelle est « *bien placée pour réagir à l'évolution de la situation* », mais le conseil fera ce qui est « *nécessaire* » pour réaliser son mandat de stabilité des prix et de plein emploi, « *notamment en augmentant davantage la cible de taux au comptant, au besoin* ». Entre-temps, elle observera le contexte économique actuel. Nous tablons toujours sur une hausse de 25 pdb en août (à 4,60 %), étant donné que l'IPC moyen tronqué se maintient à 3,4 %,

son plus haut niveau depuis six ans. Mais si les choses se calment rapidement, le ton plus ferme de la Banque de réserve d'Australie peut changer.

Enfin, la **Banque d'Angleterre** est demeurée sur la touche à la réunion de juin, mais le vote de sept voix contre deux, ainsi que les commentaires individuels des membres du comité de la politique monétaire, a révélé une orientation plutôt restrictive. Tout d'abord, Huw Pill, partisan d'une politique monétaire ultra-restrictive, n'est désormais plus seul dans le camp des partisans d'une hausse des taux, puisque Megan Greene s'est ralliée à lui en votant en faveur d'une hausse de 25 pnb. D'autre part, le **gouverneur Bailey** n'a pas tempéré les attentes concernant une hausse des taux, comme il l'avait fait auparavant. Il a plutôt dit qu'il « *acceptait les risques à la hausse* » et qu'il « *réagirait rapidement* » si des signes laissaient entrevoir un éventuel renforcement des effets de deuxième ronde. Il a également averti la population que, même avec l'accord de paix, la hausse des prix ferait partie intégrante de la situation économique. « *Quoi qu'il advienne à l'avenir, la hausse des prix de l'énergie des quatre derniers mois signifie qu'il y a déjà des pressions inflationnistes en cours.* » Nous nous attendons toujours à ce que la Banque demeure sur la touche cette année, car l'économie et le marché du travail font face à ces pressions sur les prix. Notre **directeur général et chef, Stratégie de taux, EMOA, Laurence Mutkin**, est frappé par la faiblesse de l'engagement du comité de la politique monétaire à l'égard de la stabilité des prix, par rapport au ton du président de la Fed, M. Warsh. Il a également indiqué que l'incertitude politique dominera les marchés britanniques à court terme.

Sur le plan des taux de change, le **billet vert** a bien résisté à tous ces obstacles. La résilience globale de l'économie américaine a joué un rôle déterminant et, aujourd'hui, la devise bénéficie du soutien d'un FOMC dont le discours semble plus restrictif. Le fait que le yen n'ait pas été en mesure de se redresser témoigne de la vigueur du billet vert. À moyen et à long terme, nous nous attendons à ce que les grandes banques reprennent leur sang-froid, mais à un rythme modeste. Le yuan (CNY) devrait toutefois continuer à s'apprécier, compte tenu de son excédent commercial de 1 000 milliards de dollars (malgré l'ensemble des droits de douane) et du fait que le gouvernement commence à limiter les montants que ses citoyens peuvent investir à l'étranger. De plus, l'accusation du chancelier Merz selon laquelle la devise a été sous-évaluée de 20 % à 30 % exercera des pressions à la hausse sur celle-ci.

## Taux de change prévus

(devise locale, vis-à-vis du dollar US : moyennes)	Actuel	Prévisions					2026				
	2026 Mai	2026 Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	2026 T4	2027 T1	T2	T3	T4
<b>Dollar canadien</b>											
\$ CAN/\$ US	1,37	1,40	1,39	1,38	1,37	1,37	1,36	1,34	1,33	1,32	1,30
\$ US/\$ CAN <sup>1</sup>	0,729	0,717	0,721	0,725	0,729	0,733	0,737	0,745	0,752	0,759	0,767
Pondéré en fonction des échanges	113,5	112,1	112,6	113,0	113,5	114,0	114,5	115,6	116,5	117,3	118,2
<b>Dollar US</b>											
Pondéré en fonction des échanges <sup>2</sup>	118,8	119,9	119,6	119,3	119,0	118,7	118,4	117,8	117,2	116,7	116,2
<b>Monnaies européennes</b>											
Euro <sup>1</sup>	1,17	1,15	1,15	1,15	1,16	1,16	1,16	1,16	1,17	1,17	1,18
Danemark (couronne)	6,40	6,50	6,45	6,45	6,45	6,45	6,45	6,45	6,40	6,35	6,35
Norvège (couronne)	9,25	9,55	9,55	9,55	9,60	9,60	9,60	9,60	9,55	9,50	9,45
Suède (couronne)	9,30	9,50	9,50	9,45	9,45	9,45	9,45	9,40	9,40	9,35	9,30
Suisse (franc)	0,78	0,80	0,80	0,79	0,79	0,79	0,78	0,78	0,77	0,77	0,76
R.-U. (livre sterling) <sup>1</sup>	1,35	1,33	1,33	1,34	1,34	1,34	1,35	1,35	1,36	1,36	1,37
<b>Monnaies asiatiques</b>											
Chine (yuan)	6,80	6,77	6,77	6,76	6,76	6,76	6,75	6,75	6,74	6,73	6,72
Japon (yen)	158	160	159	159	158	157	157	155	154	153	152
Corée (won)	1 488	1 530	1 530	1 530	1 530	1 530	1 530	1 530	1 525	1 525	1 525
Inde (roupie)	95,5	94,9	94,7	94,6	94,4	94,3	94,1	93,9	93,8	93,7	93,6
Singapour (dollar)	1,27	1,29	1,29	1,29	1,29	1,29	1,29	1,28	1,28	1,28	1,28
Malaisie (ringgit)	3,95	4,05	4,10	4,10	4,10	4,10	4,10	4,10	4,10	4,10	4,10
Thaïlande (baht)	32,5	32,8	32,7	32,7	32,7	32,7	32,6	32,6	32,6	32,5	32,5
Philippines (peso)	61,3	61,0	60,8	60,7	60,6	60,5	60,4	60,2	60,1	60,1	60,0
Taiwan (dollar)	31,5	31,6	31,5	31,5	31,5	31,5	31,5	31,4	31,4	31,4	31,3
Indonésie (rupiah)	17 576	17 815	17 785	17 760	17 730	17 700	17 670	17 630	17 610	17 590	17 570
<b>Autres monnaies</b>											
Australie (dollar) <sup>1</sup>	0,719	0,705	0,708	0,710	0,713	0,715	0,718	0,722	0,724	0,727	0,729
N.-Z. (dollar) <sup>1</sup>	0,591	0,581	0,583	0,584	0,586	0,587	0,589	0,592	0,594	0,597	0,599
Mexique (peso)	17,31	17,35	17,30	17,25	17,20	17,10	17,05	16,90	16,80	16,65	16,55
Brésil (real)	4,98	5,15	5,10	5,00	4,95	4,90	4,85	4,80	4,75	4,75	4,70
Afrique du Sud (rand)	16,5	16,4	16,4	16,4	16,3	16,3	16,3	16,2	16,0	15,9	15,8
<b>Taux croisés</b>											
<b>Vis-à-vis du dollar canadien</b>											
Euro (C\$/€)	1,60	1,60	1,60	1,59	1,59	1,58	1,57	1,56	1,55	1,54	1,54
R.-U. (livre sterling) (C\$/£)	1,85	1,86	1,85	1,84	1,84	1,83	1,83	1,82	1,81	1,80	1,78
Japon (yen) (¥/C\$)	115	115	115	115	115	115	115	116	116	116	117
Australie (dollar) (C\$/A\$)	0,99	0,98	0,98	0,98	0,98	0,98	0,97	0,97	0,96	0,96	0,95
<b>Vis-à-vis de l'euro</b>											
R.-U. (livre sterling) (£/€)	0,87	0,86	0,86	0,86	0,86	0,86	0,86	0,86	0,86	0,86	0,86
Japon (yen) (¥/€)	185	184	183	183	182	182	181	181	180	180	179

<sup>1</sup> (\$ US par unité monétaire locale); <sup>2</sup> indice général de la Réserve fédérale

Sources : Études économiques BMO, Haver Analytics

## Taux d'intérêt prévus

(% : moyennes)	Actuel	Prévisions									
	2026 Mai	2026 Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	2026 T4	2027 T1	T2	T3	T4
<b>Canada</b>											
Taux cible à 1 jour (fin de période)	2,25	2,25 <sup>6</sup>	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25
Taux cible à 1 jour	2,25	2,25 <sup>6</sup>	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25
CORRA <sup>2</sup>	2,26	2,27	2,27	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25
Bon à 3 mois	2,29	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25
6 mois	2,40	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35
1 an	2,64	2,60	2,55	2,55	2,50	2,45	2,45	2,40	2,40	2,40	2,40
Obligation à 2 ans	2,93	2,80	2,75	2,70	2,65	2,60	2,55	2,50	2,50	2,50	2,50
3 ans	3,01	2,90	2,90	2,85	2,85	2,80	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75
5 ans	3,19	3,10	3,05	3,05	3,05	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00
7 ans	3,34	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25
10 ans	3,54	3,45	3,45	3,45	3,50	3,50	3,50	3,45	3,45	3,45	3,50
30 ans	3,90	3,80	3,80	3,85	3,85	3,85	3,85	3,85	3,85	3,85	3,85
Taux préférentiel	4,45	4,45 <sup>6</sup>	4,45	4,45	4,45	4,45	4,45	4,45	4,45	4,45	4,45
<b>États-Unis</b>											
Taux cible des fonds fédéraux (fin de période)	3,63	3,63 <sup>6</sup>	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,38	3,13
Taux cible des fonds fédéraux	3,63	3,63 <sup>6</sup>	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,60	3,33
EFFR <sup>3</sup>	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,61	3,34
SOFR <sup>4</sup>	3,58	3,63	3,62	3,62	3,62	3,62	3,62	3,62	3,62	3,60	3,33
Bon à 3 mois	3,69	3,80	3,85	3,85	3,85	3,85	3,85	3,85	3,85	3,80	3,45
6 mois	3,77	3,85	3,90	3,90	3,90	3,90	3,90	3,90	3,90	3,90	3,50
1 an	3,79	3,85	3,85	3,90	3,90	3,85	3,85	3,80	3,70	3,65	3,40
Obligation à 2 ans	4,00	4,10	4,10	4,10	4,10	4,00	3,95	3,80	3,60	3,45	3,30
3 ans	4,04	4,15	4,15	4,15	4,15	4,10	4,05	3,90	3,75	3,65	3,55
5 ans	4,15	4,20	4,20	4,20	4,20	4,15	4,15	4,05	3,95	3,85	3,75
7 ans	4,31	4,35	4,35	4,35	4,35	4,30	4,30	4,20	4,15	4,05	4,00
10 ans	4,48	4,50	4,50	4,50	4,50	4,45	4,45	4,40	4,35	4,25	4,25
30 ans	5,03	5,00	5,00	5,00	5,00	4,95	4,95	4,90	4,85	4,75	4,75
Taux préférentiel	6,75	6,75 <sup>6</sup>	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75	6,73	6,46
<b>Autres pays du G7</b>											
BCE - facilité de dépôt <sup>1</sup>	2,00	2,25 <sup>6</sup>	2,25	2,25	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
Allemagne - oblig. d'État à 10 ans	3,05	3,00	3,05	3,15	3,20	3,30	3,35	3,35	3,20	3,05	2,95
Taux d'intérêt de la Banque d'Angleterre <sup>1</sup>	3,75	3,75 <sup>6</sup>	3,75	3,75	3,75	3,75	3,75	3,75	3,75	3,75	3,75
SONIA <sup>5</sup>	3,73	3,73	3,73	3,73	3,73	3,73	3,73	3,73	3,73	3,73	3,73
R.-U. - oblig. d'État à 10 ans	4,97	4,90	4,95	5,00	5,00	5,05	5,10	5,05	4,90	4,75	4,65
Banque du Japon - 1 jour <sup>1</sup>	0,75	1,00 <sup>6</sup>	1,00	1,00	1,25	1,25	1,25	1,50	1,50	1,75	1,75
Japon - oblig. d'État à 10 ans	2,63	2,65	2,64	2,63	2,63	2,62	2,61	2,58	2,56	2,53	2,51

<sup>1</sup> fin de période; <sup>2</sup> Canadian Overnight Repo Rate Average; <sup>3</sup> Effective Fed Funds Rate; <sup>4</sup> Secured Overnight Financing Rate;

<sup>5</sup> Sterling Overnight Index Average; <sup>6</sup> valeur réelle

Sources : Études économiques BMO, Haver Analytics

## Déclaration générale

BMO Marchés des capitaux est un nom commercial utilisé par BMO Groupe financier pour les services de vente en gros de la Banque de Montréal, de BMO Harris Bank N.A. (membre de la FDIC), de Bank of Montreal Europe p.l.c. et de Bank of Montreal (China) Co. Ltd., pour les services de courtage institutionnel de BMO Capital Markets Corp. (membre de la FINRA et de la SIPC) et les services d'agence de courtage de Clearpool Execution Services, LLC (membre de la FINRA et de la SIPC) aux États-Unis, et pour les services de courtage institutionnel de BMO Nesbitt Burns Inc. (membre d'Organisme canadien de réglementation des investissements et membre du Fonds canadien de protection des épargnants) au Canada et en Asie, de Bank of Montreal Europe p.l.c. (autorisée et réglementée par la Central Bank of Ireland) en Europe et de BMO Capital Markets Limited (autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority) au Royaume-Uni et en Australie. BMO ne fait pas de déclarations selon lesquelles le présent document peut être distribué de manière légale, ou selon lesquelles les produits financiers peuvent être offerts ou négociés de manière légale, conformément aux exigences réglementaires en vigueur dans d'autres territoires ou en vertu d'une dispense qu'elles contiennent. Le présent document s'adresse uniquement aux personnes ou entités situées dans les pays ou territoires où l'accès aux renseignements et leur utilisation ne sont pas contraires aux lois et règlements. Aucun organisme de réglementation n'a passé son contenu en revue. La Banque de Montréal ou ses filiales (« BMO Groupe financier ») offrent des services de prêt ou d'autres services rémunérés à de nombreuses sociétés couvertes par BMO Marchés des capitaux. Les opinions, estimations et projections contenues dans ce document ont été établies par BMO Marchés des capitaux à la date indiquée et sont sujettes à changement sans préavis. Tous les efforts sont faits pour assurer que le contenu du présent document est tiré de sources considérées comme fiables et que les données et les opinions sont complètes et précises. Cependant, BMO Marchés des capitaux ne peut donner aucune garantie, expresse ou implicite, à cet égard et ne peut être tenue responsable des erreurs ou omissions éventuelles, ni des pertes découlant de l'utilisation de ce document ou de son contenu. BMO Marchés des capitaux ou ses sociétés affiliées peuvent, en outre, disposer d'information n'y figurant pas. Les informations présentées dans ce document ne doivent pas servir de ressource principale pour prendre des décisions de placement et, chaque client ayant ses propres objectifs, ne doivent pas être considérées comme des conseils visant à répondre aux besoins de placement particuliers des investisseurs. Ce document ne constitue pas une offre de vente, une sollicitation ou une offre d'achat de produits ou de services qui y sont mentionnés (y compris de marchandises, de titres ou d'autres instruments financiers), et ces informations ne doivent pas être considérées comme un conseil en matière de placement ou une recommandation quant à la conclusion d'une quelconque opération. Chaque investisseur devrait envisager d'obtenir un avis indépendant avant de prendre une décision financière. Ce document contient seulement des renseignements d'ordre général et ne tient pas compte des besoins, de la situation financière ou des objectifs de placement particuliers des investisseurs. BMO Marchés des capitaux ou ses sociétés affiliées peuvent acheter de leurs clients ou leur vendre des titres d'émetteurs mentionnés dans le présent document à titre de contrepartiste. BMO Marchés des capitaux ou ses sociétés affiliées, administrateurs, dirigeants ou employés peuvent détenir des positions acheteur ou vendeur sur de nombreux titres dont il est question dans le présent document, sur des titres connexes ou sur des options, contrats à terme ou autres produits dérivés desdits titres. Le lecteur doit supposer que BMO Marchés des capitaux ou ses sociétés affiliées peuvent se trouver en situation de conflit d'intérêts et ne doit pas s'appuyer sur ce seul document pour évaluer s'il est pertinent de vendre ou d'acheter des titres des émetteurs mentionnés dans celui-ci.

**Accessibilité de la recherche économique :** Nos publications sont diffusées par courriel et peuvent également être consultées sur notre site Web à l'adresse <https://economics.bmo.com>. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec votre représentant de BMO Groupe financier.

### Autres sujets

Le présent document s'adresse uniquement aux personnes ou entités situées dans les pays ou territoires où l'accès aux renseignements et leur utilisation ne sont pas contraires aux lois et règlements. Aucun organisme de réglementation n'a passé son contenu en revue. BMO Marchés des capitaux ne fait pas de déclarations selon lesquelles le présent document peut être distribué de manière légale, ou selon lesquelles les produits financiers peuvent être offerts ou négociés de manière légale, conformément aux exigences réglementaires en vigueur dans d'autres territoires ou en vertu d'une dispense qu'elles contiennent.

**Aux résidents de l'Australie :** BMO Capital Markets Limited et la Banque de Montréal sont dispensées de l'exigence d'obtenir un permis pour la prestation de services financiers en Australie en vertu de la *Corporations Act* à l'égard des services financiers qu'elles offrent aux investisseurs professionnels (*wholesale investors*) (selon la définition donnée dans cette loi) et sont réglementées par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni en vertu des lois du Royaume-Uni, et la succursale de Hong Kong de la Banque de Montréal est autorisée et réglementée par l'autorité monétaire de Hong Kong et la Commission des opérations sur titres et opérations à terme en vertu des lois de Hong Kong, qui diffèrent des lois australiennes. Le présent document est réservé aux clients professionnels (*wholesale clients*) (selon la définition donnée dans la *Corporations Act 2001*), aux clients professionnels et contreparties admissibles (selon la définition donnée à l'annexe II de la directive MIF II), et aux investisseurs professionnels (*professional investors*) (selon la définition donnée dans l'ordonnance relative aux opérations sur titres et opérations à terme (Securities and Futures Ordinance) de Hong Kong et dans les règles relatives aux opérations sur titres et opérations à terme (investisseurs professionnels) (Securities and Futures (Professional Investor) Rules) qu'elle contient.)

**Aux résidents du Canada :** BMO Nesbitt Burns Inc. fournit ce document aux résidents du Canada et endosse la responsabilité de son contenu, sous réserve des conditions énoncées ci-dessus. Tout résident du Canada désirant effectuer une opération sur les titres mentionnés dans ce document doit le faire par l'intermédiaire de BMO Nesbitt Burns Inc.

**Aux résidents des pays membres de l'Union européenne (« UE ») :** Dans un pays membre de l'UE, le présent document est publié et distribué par Bank of Montreal Europe plc, autorisée et réglementée en Irlande et exerçant ses activités dans toute l'Union européenne en vertu des modalités du passeport européen. Le présent document est réservé aux clients professionnels et aux contreparties admissibles, comme indiqué à l'annexe II de la Directive sur les marchés d'instruments financiers 2014/65/UE (« directive MIF II »).

**Aux résidents du Royaume-Uni :** Au Royaume-Uni, ce document est publié par BMO Capital Markets Limited, autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority. Le contenu de ce rapport est uniquement destiné à l'usage (I) des personnes ayant une expérience professionnelle en matière de placements comme il est indiqué à l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (« Order ») ou (II) des entités fortunées mentionnées aux alinéas 49(2)(a) à (d) de l'Order (toutes les personnes appelées collectivement « personnes admissibles »), et ne peut être publié ou remis qu'à celles-ci. Le contenu de ce rapport n'est pas destiné à l'usage des particuliers, et ne peut être publié ou remis à ceux-ci.

**Aux résidents de Hong Kong :** À Hong Kong, ce document est publié et distribué par la Banque de Montréal. La Banque de Montréal (société à responsabilité limitée constituée au Canada) est une institution autorisée en vertu de l'ordonnance sur les banques (Banking Ordinance) et une institution enregistrée auprès de la Commission des opérations sur titres et opérations à terme (N° AAK 809) habilitée à réaliser des activités réglementées de type 1 (négociation de valeurs mobilières) et de type 4 (conseils en matière de valeurs mobilières) conformément à l'ordonnance relative aux opérations sur titres et opérations à terme (Securities and Futures Ordinance) (chapitre 571 des lois de Hong Kong). Le présent document n'a pas été revu ni approuvé par les autorités de réglementation de Hong Kong. Par conséquent, il ne doit pas être diffusé, transmis ou distribué à Hong Kong, sauf dans les cas suivants : a) les renseignements sont transmis à des investisseurs professionnels (*professional investors*), tels que définis dans l'ordonnance relative aux opérations sur titres et opérations à terme (Securities and Futures Ordinance) de Hong Kong et dans les règles relatives aux opérations sur titres et opérations à terme (investisseurs professionnels) (Securities and Futures (Professional Investor) Rules) qu'elle contient; ou b) les renseignements ne constituent pas une offre adressée au public à Hong Kong.

**Aux résidents d'Israël :** BMO Marchés des capitaux n'est pas autorisée en vertu de la loi *Regulation of Investment Advice, Investment Marketing and Portfolio Management of 1995* (« Advice Law ») et ne souscrit pas l'assurance exigée par cette loi. Le présent document doit uniquement être distribué aux clients admissibles (comme définis dans la loi susmentionnée) et aux investisseurs admissibles en vertu de la *Israeli Securities Law of 1968*. Le présent document constitue une analyse et rien ne garantit que les hypothèses ou les estimations présentées se concrétiseront.

**Aux résidents de la Corée :** Le présent document vous est fourni gratuitement à des fins de commodité seulement. Les renseignements qu'il contient sont des renseignements factuels qui ne reflètent pas l'opinion ou le jugement de BMO Marchés des capitaux. Ces renseignements ne constituent pas une offre, une sollicitation ou un conseil en placement relatif aux produits de placement financiers dont il est question dans le présent document.

**Aux résidents du Japon :** Le présent document n'a pas été revu par les autorités de réglementation du Japon. Il est fourni à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre de vente, une sollicitation d'achat ou une recommandation relative à un titre quelconque, ni une offre de services de gestion de placements, de conseil ou autres au Japon. Aucun titre ne peut être offert ou vendu au Japon au moyen du présent document ou de tout autre document, sauf aux institutions financières admissibles, au sens du paragraphe (i) de l'article 17-3 de l'ordonnance du gouvernement portant application de la Loi sur les instruments financiers et les bourses de valeurs (*Kinyu Shohin Torihiki Ho Sekou Rei*). Sauf indication contre, les titres pouvant vous être offerts ne sont pas et ne seront pas inscrits au Japon aux termes de la Loi sur les instruments financiers et les bourses de valeurs.

**Aux résidents de Taïwan :** Le présent document ne constitue pas un conseil en placement ni une offre publique de produits de placement destinés aux investisseurs de Taïwan. Il est réservé aux investisseurs de Taïwan qui ont le droit d'investir dans des produits de placement aux termes des lois et règlements pertinents de Taïwan, sous réserve des restrictions à la vente énoncées dans ces lois et règlements. BMO Marchés des capitaux ne détient pas ni ne se procurera les permis requis à Taïwan pour offrir des titres et des services de placement. Aucun placement de titres n'a été ni ne sera inscrit ou déposé auprès de la Commission financière de Taïwan ou de toute autre autorité de réglementation, ni approuvé par celle-ci, aux termes des lois et règlements pertinents sur les valeurs mobilières de Taïwan; de plus, aucun titre ne peut être émis, offert ou vendu à Taïwan au moyen d'un appel public à l'épargne, ou dans le cadre d'un placement exigeant une inscription ou un dépôt auprès de la Commission de surveillance financière de Taïwan ou de toute autre autorité de réglementation de Taïwan, ou une approbation de sa part, en vertu des lois et règlements pertinents sur les valeurs mobilières de Taïwan. Aucune personne ni entité de Taïwan n'a été autorisée à offrir ou vendre les titres à Taïwan.

**Aux résidents de la République populaire de Chine :** Le présent document ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'achat de produits financiers en République populaire de Chine (à l'exclusion de Hong Kong, Macao et Taïwan, la « RPC »). BMO et ses sociétés affiliées ne font pas de déclarations selon lesquelles le présent document est distribué de manière légale, ou selon lesquelles les produits financiers sont offerts de manière légale, conformément aux inscriptions applicables ou aux autres exigences en vigueur en RPC, ou en vertu d'une dispense qu'elles contiennent, et n'assument aucune responsabilité pour faciliter une telle distribution ou offre. Le présent document peut ne pas être distribué ou publié en RPC, sauf si les circonstances permettent la conformité aux lois et règlements applicables.

**Aux résidents de Singapour :** Le présent document est préparé à des fins de diffusion générale. Il ne constitue pas et n'a pas pour objectif de constituer des services de conseils financiers, directs ou indirects, à l'intention des résidents de Singapour. Vous devriez demander conseil à un conseiller financier au sujet de la convenance des produits de placement, en tenant compte de vos objectifs de placement, de votre situation financière et de vos besoins particuliers, avant de vous engager à acheter le produit de placement. Le présent document n'a pas été enregistré en tant que prospectus auprès de l'autorité monétaire de Singapour (MAS). Par conséquent, il ne doit pas être transmis ou distribué, et les titres décrits aux présentes ne peuvent être offerts ou vendus ou faire l'objet d'une invitation à souscrire ou à acheter, directement ou indirectement, à des résidents de Singapour, sauf à) à un investisseur institutionnel ou à une personne admissible, selon la définition donnée dans les dispositions pertinentes de la Loi sur les valeurs mobilières et les opérations à terme de Singapour (SFA) et conformément à celles-ci, ou b) aux termes de toute autre disposition applicable de la SFA et conformément à celle-ci.

**Aux résidents de Thaïlande :** Le contenu de ce document est destiné exclusivement aux personnes qui répondent aux critères définissant les investisseurs professionnels selon l'avis de la commission des valeurs mobilières n° Gorkor. 11/2547, « Characteristics of Advice which are not deemed as Conducting Derivatives Advisory Services », daté du 23 janvier 2004 (tel que modifié). BMO et ses sociétés affiliées ne font pas de déclarations selon lesquelles le présent document est distribué de manière légale, ou selon lesquelles les produits financiers sont offerts de manière légale, conformément aux exigences légales en vigueur en Thaïlande, ou en vertu d'une dispense contenue dans les lois et les règlements applicables.

**Aux résidents des États-Unis :** BMO Capital Markets Corp. fournit ce document aux résidents des États-Unis et endosse la responsabilité de son contenu, sauf en ce qui concerne les titres de la Banque de Montréal. Il est entendu que le présent document est strictement confidentiel et qu'il ne doit pas être republié, retrasmis, distribué ou divulgué, en tout ou en partie, directement ou indirectement, sur papier ou sous forme électronique et par quelque moyen que ce soit, sauf avec le consentement écrit préalable de BMO Marchés des capitaux. De plus, vous ne devez pas utiliser (ni permettre à un tiers d'utiliser) ces documents en tout ou en partie, pour le développement d'un programme logiciel, d'un modèle, d'un algorithme, d'un outil d'intelligence artificielle (IA) générative ou de tout autre contenu dérivé, y compris, mais sans s'y limiter : la formation ou l'utilisation de ces documents dans le cadre du développement ou du fonctionnement d'un système d'apprentissage automatique ou d'intelligence artificielle (IA) (y compris toute utilisation de ces documents à des fins de formation, de perfectionnement ou d'ancrage du système d'apprentissage automatique ou d'IA ou dans le cadre d'une génération augmentée de récupération).

### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES DISPONIBLES SUR DEMANDE

BMO Groupe financier (NYSE, TSX : BMO) est un fournisseur intégré de services financiers qui offre tout un éventail de produits dans les domaines des services bancaires aux particuliers, de la gestion de patrimoine ainsi que des services de banque d'affaires et des services aux sociétés. Au Canada, BMO sert les particuliers par l'intermédiaire de BMO Banque de Montréal et de BMO Nesbitt Burns. Aux États-Unis, elle sert les particuliers et les entreprises par l'intermédiaire de BMO Harris Bank N.A. (membre FDIC). Les services de banque d'investissement et les services bancaires aux entreprises sont fournis au Canada et aux États-Unis par l'intermédiaire de BMO Marchés des capitaux.

<sup>MO</sup> Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal aux États-Unis, au Canada et partout ailleurs. <sup>MC</sup> Marque de commerce de la Banque de Montréal aux États-Unis et au Canada. © BMO CAPITAL MARKETS CORP., 2026. Membre de BMO Groupe financier